

Procès-verbal de la 47^{ème} Assemblée générale de l'Association des anciens élèves de l'Établissement scolaire d'Aubonne tenue le 27.9.14 à Aubonne

1. Introduction du président

Après l'apéritif servi dans la cour du château, le président Jean-Luc Dubugnon ouvre la 47^{ème} AG de l'association à l'aula du collège. Il se réjouit du succès rencontré par cette biennale et souhaite la bienvenue à tous. Deux modifications sont apportées à l'ordre du jour : un point concernant le Comité est ajouté aux nominations statutaires et il est prévu une présentation du nouveau site internet.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 29 septembre 2012

Le PV a été envoyé à tous les membres. Il est accepté avec remerciements à la secrétaire Eliane Mai-Zbinden.

3. Appel

Le président et le vice-président Pierre-Louis Bornet se relaient pour faire le traditionnel appel des membres effectué pour la première fois par année de description à l'association. 42 membres sont présents et 32 se sont excusés (voir liste en annexe). Le plus ancien membre présent est M. Philippe Leresche qui est applaudi.

L'assemblée se lève pour honorer le souvenir des membres décédés depuis la dernière biennale (mentionnés en annexe).

4. Rapport d'activité du comité 2012-2014

Le secrétaire présente ce rapport. Le comité s'est réuni 5 fois et a beaucoup échangé par courrier électronique. Il est d'abord constitué en désignant Pierre-Louis Bornet comme vice-président, Nils Pignet comme caissier et Pierre Gfeller comme secrétaire. Merci à l'ancien président Pascal Lincio qui a assisté à la première séance du nouveau comité ce qui a permis d'assurer la transition dans de bonnes conditions.

Le comité a complété le fichier des membres à partir des archives retrouvées et y a rajouté les adresses e-mail d'une septantaine de membres pour faciliter les contacts. Ce nouveau fichier a permis un appel par année de description à la biennale des ACA.

Le site web a été entièrement reconstitué par Alain Bron car il avait été supprimé pour une raison inconnue. Nous le remercions pour ce travail très apprécié. Les séances ont été principalement consacrées à établir le projet de révision des statuts qui est présenté aujourd'hui et à préparer la biennale. La préoccupation principale reste d'attirer plus de jeunes ce qui est difficile vu le nombre et la richesse de leurs activités. Le comité poursuivra néanmoins ses efforts en continuant à mettre des papillons ACA dans les certificats de fin d'étude, en améliorant encore le site internet, en créant une page Facebook et en leur offrant la gratuité des cotisations jusqu'à 20 ans. Le comité remercie

Jean-Luc et Christine Dubugnon pour leur accueil chaleureux et « savoureux » lors des séances du comité.

5. Vote de confirmation du comité

Le comité élu il y a 2 ans se met à disposition pour poursuivre sa tâche. Il est réélu à l'unanimité. Le président est également réélu par applaudissements.

6. Modifications des statuts

Le président présente le projet de nouveaux statuts article par article. Les principales modifications sont les suivantes : le nom de « collège » est remplacé par son appellation actuelle « Etablissement scolaire » de Aubonne. Le nom officiel de l'association reste toutefois « Association des anciens élèves du Collège de Aubonne ». Pour faire partie de l'association, il faut avoir suivi un parcours scolaire à Aubonne ou y avoir enseigné. Le comité se compose de au minimum 4 membres nommés par l'AG plus le Directeur qui en fait partie de droit. L'exercice social de l'association se clôture avant chaque AG. Enfin, en cas de dissolution, l'actif net restant revient de droit à l'Etablissement scolaire de Aubonne qui le réservera à une action durable en faveur des élèves. Après discussion, les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité.

7. Présentation des comptes de l'exercice du 1.9.2012 au 31.8.2014

Le caissier présente les comptes. Les produits se sont élevés à CHF 11624.70 et les charges à CHF 25466.95 dont CHF 24142.85 pour l'AG du centième anniversaire. L'association dispose donc d'une fortune de CHF 12103.22. Peu de membres ont payé leur cotisation. Aline Morisod. Paschoud pense que c'est dû à l'envoi des invitations par e-mail sans bulletin de versement. Il faudra améliorer cela pour la prochaine biennale.

8. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport de la commission de vérification est présenté par Françoise Maury-Theintz vérificatrice qui a tenu séance de vérification au domicile du caissier avec Jean-Jacques Krebs suppléant. La commission demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés.

9. Discussion et approbation des comptes

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité. Des remerciements sont adressés au caissier et à la commission pour le travail fourni.

10. Elections statutaires

Françoise Maury-Theintz et Jean-Jacques Krebs acceptent un nouveau mandat. Pascal Lincio et Christiane Aguet-Moinat sont nommés suppléants. Ils sont remerciés pour leur disponibilité.

Le président signale que les actuels membres suppléants du comité assistent régulièrement aux séances. Le comité propose donc de les nommer membres à part entière. L'AG accepte d'élire Edith Maechler et Nicolas Michel

membres du comité, ce dernier assumant en plus le rôle de porte-drapeau.

11. Fixation des cotisations

Les recettes seront probablement du même ordre que les dépenses. Le comité propose donc de maintenir les cotisations à leur niveau actuel ce que l'assemblée accepte à l'unanimité.

12. Discours du directeur de l'Établissement scolaire d'Aubonne

Michel Brélaz propose de raccourcir son discours vu l'heure tardive. Il présentera les grandes évolutions actuelles de l'école (Harmos, etc) lors de la prochaine biennale. L'Établissement scolaire d'Aubonne et environs comprend tous les élèves de primaire et de secondaire, soit les classes de la 1^{ère} à la 11^{ème} toutes voies confondues. Il compte actuellement 970 élèves et 107 enseignants répartis en 4 lieux : le château, le Chêne qui sera doté dès 2015 d'un nouveau bâtiment, Pré **Beaulan ?** qui sera abandonné en 2015 et le collège de Féchy qui existe depuis 2 ans.

13. Présentation du site internet

Alain Bron présente le nouveau site internet aca-aubonne.org qui comprend un historique, des photos, des informations. Il demande aux membres de lui envoyer les photos qu'ils possèdent pour pouvoir, cas échéant, les intégrer au site.

14. Divers et propositions individuelles

Pascal Lincio demande que l'assemblée commence plus tôt. Le comité y réfléchira. Le comité est remercié pour son travail et pour avoir permis de poursuivre nos rencontres au-delà du 100^{ème} anniversaire de l'association.

Lausanne, le 13 novembre 2014

Le Président
Jean-Luc Dubugnon

Le secrétaire
Pierre Gfeller

Annexe : liste des membres présents, excusés, décédés